

Les syndicats :

Les syndicats sont apparus dans les années 1880 en Europe. Les syndicats en France sont autorisés en 1884 avec la loi Waldeck-Rousseau.

Définition : les syndicats sont des associations qui défendent les intérêts professionnels de leurs adhérents. Leurs représentants sont les délégués syndicaux.

Définition : les délégués syndicaux sont les représentants du syndicat auprès du chef d'entreprise.

Les différents syndicats :

Il existe 2 types de syndicats, les syndicats des travailleurs et les syndicats du patronat.

Les différents syndicats de travailleurs sont :

- **CGT : confédération générale du travail.**
- **CFTC : confédération française des travailleurs.**
- **CFDT : confédération française démocratique du travail.**
- **FO : force ouvrière**
- **CFE : confédération française de l'encadrement.**

Les différents syndicats du patronat :

- **CGCE : confédération générale des cadres.**
- **MEDF : mouvement des entreprises de France.**
- **UPA : l'union professionnelle artisanale.**
- **CGPME : confédération générale des petites et moyennes entreprises.**

Les manifestations :

- Exemple : manifestation de FO.



- La plupart des manifestations sont dirigées par un ou plusieurs syndicats , elles sont engagées pour défendre une idée ou pour contester une loi.

Les syndicats et la démocratie :

- Les syndicats sont importants pour la démocratie car ils font respecter le code du travail.
- Ils permettent le dialogue des salariés lors du conseil d'administration avec l'élection du délégué syndical.
- Ils permettent une discussion entre les syndicats du patronat et les syndicats des travailleurs et le gouvernement lors de grandes réunions ou ils peuvent défendre les intérêts des syndiqués.

Les deux questions sont :

- Qui sont les délégués syndicaux ?

- Citez un exemple pour dire en quoi les syndicats sont importants pour la démocratie ?